

36 000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 425

MAI 2025

DOSSIER

Un statut pour s'engager c'est maintenant !

PAROLE À

Xavier Piechaczyk
Président du Directoire de RTE

FENÊTRE SUR

**Les Grands ateliers territorialisés
pour la transition**



Édité par l'Association des
maires ruraux de France
(AMRF) // 302 rue Garibaldi
69007 LYON

Fondateurs :

Etienne Furtos, Jean Herbin,
François Paour, Gérard
Pelletier, Pierre-Yves
Collombat, Andrée Rabilloud

Rédaction :

302, rue Garibaldi
69007 LYON
Tél. 04 37 43 39 80

Directeur de la publication :

Michel Fournier

Directeur de la rédaction :

Cédric Szabo

Rédaction en chef :

Pierre-Marie Georges

Journaliste : Lilou Wattier

Comité de rédaction :

Daniel Barbe, John Billard,
Jean-Paul Carteret,
Dominique Chappuit,
Guy Clua, Sébastien
Gouttebel, Michel Gros,
Nadine Kersaudy,
Eric Krezel, Fanny Lacroix,
Yvan Lubraneski, Gilles Noël,
Louis Pautrel

Impression :

Imprimerie IPS // Dépôt
légal : 2^e trimestre 2025 //
CPPAP 0626 G 84400 //
ISSN 0245 - 3185

Relation abonnés - Réseau :

Catherine Champeymont
Tél. 04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr

Abonnements :

Adhérents 19 €,
Non-adhérents 37 €,
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : ©LMourlon

Vous avez une question ?

contactez l'AMRF

☎ 04 37 43 39 80

✉ amrf@amrf.fr

et retrouvez-nous sur

🌐 www.amrf.fr

in @amrf

🦋 @mairesrurauxamrf

f @mairesrurauxamrf

Des maires au service des maires

Édito

La forêt des fées (conte vosgien)



Les Maires Ruraux sont comme de grands arbres dans une forêt imaginaire ou toutes les essences d'arbres seraient représentées.

Dans cette forêt merveilleuse, de nombreuses fées organisent régulièrement des assemblées / débats.

Certaines, les bonnes fées les plus conciliantes, s'échinent à l'entretenir avec des arrosages réguliers par des apports pour un statut de l'arbre afin de la faire fructifier par des aménagements de bon sens et en assurant la meilleure sérénité entre toutes ces variétés d'arbres.

Même si chaque arbre doit être à sa place sur son terroir et avec ses connexions internes. Seule l'ombre fait la forêt.

D'autres fées, jalouses de la réussite de leurs consœurs, mettent tout en œuvre pour déstabiliser cet équilibre.

**Si les Maires Ruraux
sont ces arbres,
ils ne peuvent
compter que
sur eux-mêmes
et sur le pouvoir
de connexion
entre espèces**

Et je multiplie les sécheresses, moins d'eau, donc moins de vie !

Et je répands des maladies, telles : Les scolytes normatives ; Les chenilles processionnaires des compétences ; La chalarose des décisions ; Le chancre de l'engagement ; La rouille des administrés ; La cochenille des regroupements forcés...

Sans oublier la brûlure de l'action et tout cela, afin d'obtenir le dépérissement de notre forêt !

À nous donc de jeter un sort à ces créatures maléfiques.

Car si les Maires Ruraux sont ces arbres, ils doivent également être des praticiens de la réussite, ne pouvant souvent compter que sur eux-mêmes et sur le pouvoir de connexion entre espèces.

Car une forêt composée d'une seule espèce est toujours très fragile. Seule la diversité crée une ambiance forestière vivante.

À l'approche des prochaines coupes de printemps en 2026, s'il-vous-plaît mesdames les bonnes fées, donnez-nous les moyens de pousser, car notre bilan carbone est vital pour notre pays.

MICHEL FOURNIER
Président de l'AMRF

4

BRÈVES

7

DOSSIER

LE STATUT, C'EST MAINTENANT !

Si l'AMRF militait depuis 2005 pour obtenir l'extension du scrutin de liste à toutes les communes, le combat pour la création d'un véritable Statut de l'élu est plus ancien encore. À moins d'un an des prochaines municipales, une fenêtre parlementaire s'ouvre pour aboutir à des avancées concrètes et favoriser l'engagement communal... Tout est connu et argumenté : Mesdames et Messieurs les parlementaires, la balle est dans votre camp !

14

ACTUALITÉS

Subventions / les chiffres de la DETR en 2024

Formation / un institut dédié à la ruralité

Tourisme / explorer les dynamiques locales

Culture / le cri d'alerte des associations

Municipales / la moitié des maires prêts à rempiler

Séniors / faire du vieillissement un atout

18

RÉSEAU

ARDENNES // Le nouveau président Ludovic Beaurain

LOIRE-ATLANTIQUE // Une motion contre l'inflation normative

FRANCE // Créer des épiceries participatives

ISÈRE // Hommage à Andrée Rabilloud

LOIRE // Initiative locale de réhabilitation d'une usine

LOIRET // Échanges avec l'Académie des sciences

21

FENÊTRE SUR

LES GRANDS ATELIERS TERRITORIALISÉS

L'AMRF travaille depuis septembre 2024 en collaboration avec 11 associations départementales de Maires ruraux à une déclinaison locale du Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique pour créer localement une dynamique d'impulsion et de facilitation des projets.

22

PAROLE À

XAVIER PIECHACZYK

Le Président du Directoire de RTE (Réseau de transport d'électricité) et de la Fondation RTE revient sur les enjeux de décarbonation et de réindustrialisation qui guident le plan stratégique de l'entreprise et insiste sur la nécessité d'associer les élus ruraux aux défis énergétiques.



Délit de ruralisme

« Les dispositifs de permanence en milieu rural, pour autant nécessaires, restent peu fréquentés en raison des difficultés de confidentialité et du manque d'anonymat. À l'inverse, la moitié de la population du département se concentre dans le bassin briviste, où le Planning familial 19 ne possède aucune permanence délocalisée, aucune antenne et où un faible nombre d'actions ont été

conduites ces trois dernières années ». Faut-il être assis, en 2025, pour lire de tels mots venant de représentants de l'État ?

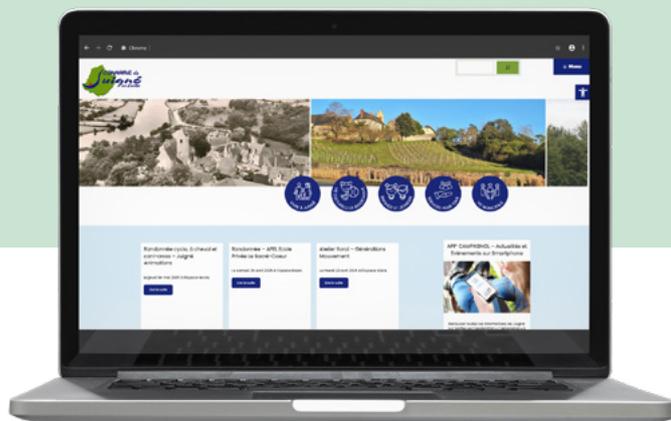
C'est pourtant bien l'extrait d'une décision du préfet de Corrèze qui reproche à l'association de trop se concentrer sur les zones rurales, au détriment de zones plus peuplées, pour argumenter du retrait de son soutien au planning familial du département. Il est signifiant de ce paradoxe permanent entre un État politique, que l'on sait sincère, qui se bat contre les marques d'une opposition urbain-rural, disons-le aussi, très largement défavorable au second, et des décisions administratives en totale contradiction.

Ce gland d'or est d'abord attribué pour cela à la préfecture du département, pour cette hypocrisie manifeste entre des mesures favorables au monde rural concurrentes dans ce domaine comme dans d'autres par des démarches qui invoquent le fait d'être rural

pour ne pas disposer de l'accompagnement nécessaire. Chacun sait localement qu'il y a sans doute d'autres motifs, mais aussi que l'État local doit faire des choix contraints par l'État national de répartir moins d'argent.

Bon courage aux avocats, ceux des prétoires, mais aussi ceux du champ politique, pour tenter de convaincre de la sincérité des efforts quand la vague qui s'y oppose vient du même prescripteur et avec la même logique funeste : donner moins à ceux qui ont moins. Un pari perdant pour tout le monde.

« Les femmes en milieu rural subissent une double peine : elles sont autant victimes de violences que les autres, mais elles n'ont pas accès aux structures qui pourraient les aider », a plaidé l'avocate de l'association quand l'État assumait son parti pris : « Peyrelevade, c'est 800 habitants. Brive, c'est 46 000 habitants ». Fermez le ban et supprimez l'action ! ●



Le site du mois

Juigné-sur-Sarthe, commune de la Sarthe de 1150 habitants (et 2000 hectares), a décidé de créer son nouveau site avec Campagnol.fr en mai 2024. Après 10 mois de travail collaboratif, elle a offert à ses concitoyens un site accessible, tant au niveau de l'information que des outils mis à leur disposition. En plus de l'APP' Campagnol, le site de Juigné est doté depuis le mois d'avril d'un nouveau module d'accessibilité. Notre solution de sites évolue et se met en conformité constamment.

À découvrir : <https://juigne-sur-sarthe.fr>



42 %

C'est le pourcentage des maires qui déclarent vouloir se représenter en 2026, selon une enquête Cevipof révélée le 8 avril (voir article P14).

Malgré les inquiétudes répétées sur une possible crise des vocations, ce chiffre est proche de celui de 2019, confirmant une certaine stabilité de la démocratie locale. Si 28 % annoncent ne pas vouloir repartir, et 30 % sont encore indécis.

La population de la commune reste un facteur déterminant : plus elle est importante, plus la volonté de se représenter est forte. L'âge joue également un rôle clé : les maires les plus âgés sont plus enclins à passer la main, quand les moins de 35 ans sont trois fois plus nombreux à vouloir continuer que les plus de 75 ans.

Source : Enquête du Cevipof sur les intentions des maires sortants - Avril 2025

Ils ou elles ont dit...

La France est une anomalie institutionnelle. Nous avons 35 000 communes dont 70 % ont moins de 1 000 habitants. Souvent on souligne les difficultés que cela crée mais cela débouche aussi sur un miracle démocratique [...] 560 000 élus locaux et 1 million de candidats aux élections municipales, c'est sans équivalent en Europe et sans doute dans le monde [...] C'est une sorte d'exosquelette invisible de la France

Le politologue
Gilles Finchelstein,
le 12 avril sur
France Inter.

La ville n'a pas d'avenir si elle ne regarde pas en termes d'égalité, d'apport et de contribution, ce qu'est la ruralité. Et la ruralité, n'est pas un grenier à ressources ou à richesses [...] elle accueille 30 % de l'industrie française. C'est une ruralité qui est productive et c'est la ruralité qui nous fournit ce qui nous permet de vivre et qui permet à la ville de vivre

La Ministre **Françoise Gatel**
au Sénat le 8 avril.

« Que pouvez-vous bien trouver à faire à la campagne ? Tout. Excepté le temps de le faire » disait Kipling. Le temps, dans nos petits villages, n'est pas aussi court qu'ailleurs

La députée **Marie Pochon**
à l'Assemblée nationale
le 4 mars.

En bref.

Santé / L'association « Vaincre la Mucoviscidose » lance une mobilisation nationale avec l'opération "En Vert & Contre La Muco". Il s'agit d'illuminer en vert les bâtiments publics lors de l'opération des Virades de l'espoir organisées partout en France, les 27 et 28 septembre 2025. www.vaincrelamuco.org

Initiatives / Les Prix Territoriaux La Gazette-GMF s'adressent aux collectivités locales dans l'objectif de valoriser les projets locaux. Cette année, le jury sera présidé par John Billard, secrétaire général de l'AMRF. Candidature jusqu'au 4 juillet. www.prix-territoriaux.fr

Transition / Le concours des « Trophées de la Rénovation Verte » de Butagaz en partenariat avec l'AMRF récompensera des communes rurales pour leurs travaux de rénovation énergétique réalisés dans les bâtiments communaux. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet.



<https://lp.butagaz.fr/trophees-renovation>

Culture / Confié au Centre national des arts plastiques (Cnap), le Plan artothèques en milieu rural soutient les projets de vos collectivités territoriales et associations pour enrichir l'offre culturelle et favoriser la médiation artistique. www.cnap.fr

Tourisme / L'IGN enrichit son application "Cartes IGN" et lance de nouvelles cartes régionales pour accompagner au mieux les Français dans la découverte du territoire. L'objectif est de proposer de nouvelles manières d'explorer et de faire connaître la richesse de la France. www.ign.fr



BUTAGAZ

VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

POUR ACCOMPAGNER

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DE VOTRE COMMUNE.



Des offres et services adaptés

aux besoins des communes rurales.

Des formations, conférences et outils

pour faciliter votre transition énergétique.

Des trophées pour récompenser vos plus beaux projets

de rénovation énergétique.



**Contactez votre responsable national par e-mail :
jeanmarie.gergaud@butagaz.com**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Butagaz, SAS au capital de 195 225 000 €, 47/53 rue Raspail, 92594 Levallois-Perret CEDEX, 402 960 397 RCS Nanterre. Crédit photos : Getty Images.



GAZ DE VILLE



ÉLECTRICITÉ



GAZ EN CITERNE



GRANULÉS DE BOIS



GAZ EN BOUTEILLE



ÉNERGIES RENOUVELABLES



LE STATUT, C'EST MAINTENANT !

Si l'AMRF militait depuis 2005 pour obtenir l'extension du scrutin de liste à toutes les communes, le combat pour la création d'un véritable Statut de l'élu est plus ancien encore. À moins d'un an des prochaines municipales, une fenêtre parlementaire s'ouvre pour aboutir à des avancées concrètes et favoriser l'engagement communal... Tout est connu et argumenté : Mesdames et Messieurs les parlementaires, la balle est dans votre camp !

A lors que certains se sont étonnés de la position de l'AMRF sur l'extension du scrutin de liste, pourtant formulée publiquement par les instances des Maires ruraux dès 2005, la mise en place de conditions attractives pour l'exercice du mandat d'élu municipal, avec la création d'un véritable « Statut de l'élu local », est un combat ancien au sein de l'AMRF. L'un n'allant pas sans l'autre. D'ailleurs, Vanik Berberian, ancien président de l'AMRF, liait les deux aspects (dimension paritaire du scrutin de liste et statut de l'élu) en affirmant en 2013 à la veille des échéances électorales de 2014 que : « Si dans de plus en plus de cas la parité se fait naturellement, la réponse est aussi dans la rénovation du statut de l'élu(e) ».

Une attente ancienne et une urgence démocratique

Aujourd'hui, la question du statut de l'élu local est plus que jamais indissociable de la réforme du mode de scrutin qui vient d'être adoptée. En première ligne sur ce sujet depuis sa création, l'AMRF alerte depuis des années sur les difficultés croissantes rencontrées par les élus ruraux. Dans son appel fondateur de 2000 à Gergovie, le président de l'AMRF qui s'appelait alors la FNMR, Gérard Pelletier, soulignait déjà à l'époque à quel point : « l'adaptation du statut de l'élu local est devenue un besoin impérieux ». Un quart de siècle plus tard, un cadre protecteur, clair et incitatif est indispensable pour préserver l'engagement citoyen et la vitalité démocratique des territoires.

Être maire, surtout en milieu rural, c'est assumer, souvent seul, une charge administrative, politique, humaine et parfois sécuritaire. Les élus sont confrontés à une accumulation de normes, à la raréfaction des moyens, aux attentes toujours plus grandes de la population, sans bénéficier en retour d'un véritable statut protecteur. Pour l'AMRF, cette situation explique en partie l'usure des élus et la difficulté à susciter de nouvelles vocations alors que la fonction reste largement bénévole et très prenante. Pour Michel Fournier, il s'agit d'une « urgence démocratique » tant il est important « de permettre à tous les citoyens – sans distinction d'âge, de sexe ou d'activité professionnelle – de candidater aux élections municipales et de s'investir dans un mandat avec la garantie d'un cadre protecteur ».

Des propositions concrètes pour lever les freins à l'engagement

Pour remédier à cette situation, l'AMRF a formulé dès 2023 trente-cinq propositions concrètes visant à améliorer le statut de l'élu local. Parmi celles-ci, on peut relever la volonté d'intégrer le statut de l'élu au Code du travail et au Code général des collectivités territoriales, pour clarifier les droits et devoirs des élus. Dans ce registre, l'augmentation des droits d'absence pour les élus salariés, afin de faciliter la conciliation entre mandat et activité professionnelle et une meilleure protection sociale, notamment en matière de retraite, d'assurance maladie et d'arrêt de travail, ou encore la facilitation du retour à l'emploi sont des avancées attendues.

Par ailleurs, si le renforcement de l'accompagnement de l'État en cas de violence est indispensable, l'AMRF milite aussi pour une meilleure identification des élus, avec par exemple l'instauration d'une cérémonie officielle en début de mandat de manière à officialiser l'entrée dans la fonction. Une reconnaissance qui pourrait aussi passer par la création d'un label "entreprise citoyenne" afin d'encourager les employeurs à soutenir l'engagement de leurs salariés dans la vie publique.

Un levier pour renforcer la démocratie locale

Au-delà de ces revendications, c'est la capacité même des communes rurales à se gouverner démocratiquement qui est en jeu. Un maire insuffisamment soutenu, isolé, ou découragé par les lourdeurs administratives, ne pourra exercer sereinement son mandat. À l'inverse, un statut de l'élu repensé peut devenir un levier d'attractivité, y compris pour les plus jeunes générations, dont l'engagement reste timide. Face aux défis climatiques, sociaux et économiques, les communes sont souvent les premiers échelons de la réponse publique. Pour cela, elles ont besoin d'élus motivés, compétents et reconnus. C'est tout le sens du combat de l'AMRF, qui rappelle que la démocratie locale commence au village, et que le maire en est le cœur battant. ●



Eric Krezel

maire de Ceffonds (650 hab. & 3 600 ha.), président de l'AMRF52 et VP de l'AMRF

“ Il est impératif que ce sujet soit inscrit et voté dans les semaines à venir. Pour l'AMRF, la question du Statut de l'élu doit faire partie d'un pack complet avec celle du scrutin de liste, car aujourd'hui, les conditions de fonctionnement du quotidien des élus ne correspondent plus à la réalité. **Face à la complexité des normes et aux sollicitations de plus en plus nombreuses, il est nécessaire de libérer du temps aux élus**, car c'est un frein pour l'engagement en général, et peut-être encore plus pour les femmes en particulier.

Aussi, nous regrettons vivement que pour l'instant le législateur n'ait pas prévu d'introduire un article de renvoi dans le Code du travail sur le futur Statut de l'élu. Cette codification est pourtant essentielle pour les élus des petites communes, car ce sont eux

qui ont le moins de moyens humains et le plus besoin d'aide. **Il faut comprendre que la bible des employeurs et de leurs services de ressources humaines c'est le code du travail.** Si on leur dit d'aller chercher des dispositifs spécifiques aux élus dans le Code général des collectivités territoriales, ils vont d'abord avoir le réflexe de chercher à dire que cela ne s'applique pas. Cet aspect est très important pour accueillir des futurs collègues qui travaillent dans le privé et avoir des conseils plus représentatifs de notre population. Cette compréhension du cadre légal des élus doit aussi s'appliquer aux agents territoriaux qui méconnaissent nos problématiques, en invitant par exemple les élus à des groupes de travail alors que les élus ne peuvent participer, au titre de leur droit d'absence, qu'à des commissions, sinon ils doivent prendre des congés. **Plus globalement, c'est la question de**

la représentation comme agent de l'État qui doit être affirmée, avec par exemple la remise officielle d'un titre en préfecture en début de mandat. Cela va de pair avec la formation, qui devrait être obligatoire notamment en début de mandat, mais on s'est fait balader par la loi Engagement et proximité qui n'a rien amélioré. Pire, aujourd'hui personne ne sait s'inscrire pour consommer ses droits...

Comme pour l'eau et l'assainissement, les Maires ruraux sont un peu les seuls à se battre avec acharnement sur ce sujet. Mais on a pu voir que le travail paie ! Tout le monde peut avoir des désaccords, mais notre combat est constant : nous avons notamment fait de la question de l'engagement le thème de notre Congrès en 2021 et nos propositions sur le Statut de l'élu sont sur la table depuis de nombreuses années. Il y a des espaces de liberté nouveaux à gagner ! ”

Bref historique

Mars 2015 : le Parlement adopte une proposition de loi dite « Gourault / Sueur », visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat, mais qui ne va pas jusqu'à instaurer un statut de l'élu

Avril 2019 : à l'issue du Grand débat national, le président Macron annonce sa volonté de « conforter le rôle des maires par un statut digne de ce nom »

Juillet 2023 : la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale lance une mission d'information sur le statut de l'élu local

Février 2024 : les députés Violette Spillebout et Sébastien Jumel déposent une PPL portant réforme du statut de l'élu local

Mars 2024 : le Sénat vote en première lecture une proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local, à l'initiative de Françoise Gatel

Septembre 2024 : les députés Violette Spillebout et Stéphane Delautrette déposent une nouvelle PPL sur le statut de l'élu

Janvier 2025 : lors de sa déclaration de politique générale, le premier ministre annonce que son Gouvernement confortera les initiatives parlementaires sur le statut de l'élu local et qu'il souhaite leur aboutissement

– Il a dit

Scrutin de liste, mode d'emploi

L'élection des conseillers municipaux

Le scrutin de liste sans panachage ni vote préférentiel, et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, est généralisé à toutes les communes. Les communes de moins de 1000 habitants seront donc concernées. Cependant, la liste sera réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre de conseillers municipaux requis, c'est-à-dire :

- Moins de 100 habitants : 5 candidats au lieu de 7 ;
- De 100 à 499 habitants : 9 candidats au lieu de 11 ;
- De 500 à 999 habitants : 13 candidats au lieu de 15.

L'élection du maire et des adjoints

Le maire restera élu selon les mêmes modalités qu'auparavant. Les adjoints ne seront plus élus au scrutin uninominal mais au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. À noter qu'il est possible que le maire et le 1^{er} adjoint soit du même sexe. En cas de vacance d'un poste d'adjoint en cours de mandat, le nouvel adjoint pourra être désigné parmi les conseillers municipaux, sans tenir compte de leur sexe.

Le remplacement des conseillers municipaux démissionnaires

En cas de vacance d'un siège en cours de mandat, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu sera appelé à remplacer le conseiller municipal dont ledit siège est devenu vacant.

La désignation des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires des communes de moins de 1000 habitants ne seront pas désignés par système de fléchage (comme c'est le cas pour les communes de plus de 1000 habitants) et resteront désignés « dans l'ordre du tableau ». Ainsi, dans le cas où la commune a deux représentants au conseil communautaire, il n'y aura pas nécessairement la parité entre les deux personnes désignées.

La désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Pour les élections sénatoriales, les communes de 500 à 999 habitants n'ayant que 13 conseillers, continueront de désigner 3 délégués. ●

Les propositions de l'AMRF sur la sécurité des élus

La sécurité des élus est un enjeu majeur pour préserver l'engagement public, notamment dans les communes rurales où les élus sont souvent seuls en première ligne. Pour répondre à la montée des agressions et garantir leur protection fonctionnelle, l'AMRF formule plusieurs propositions concrètes :

Généraliser la protection fonctionnelle aux élus ruraux

L'AMRF demande l'application systématique et automatique de la protection fonctionnelle pour tous les élus victimes d'agression, de diffamation, de harcèlement ou de menaces dans le cadre de leurs fonctions. Actuellement, cette protection, prévue par la loi, est encore trop peu connue ou appliquée de manière inégale, notamment dans les petites communes qui manquent de ressources ou d'accompagnement juridique. L'AMRF souhaite par ailleurs une clarification des procédures et une prise en charge centralisée, notam-

ment pour les frais d'avocat ou de dépôt de plainte.

“Un maire qui se fait menacer ou insulter ne doit pas avoir à se battre pour faire valoir ses droits. L'État doit être son premier allié”

Michel Fournier

Renforcer l'action de l'État face aux agressions d'élus

Les Maires ruraux demandent un engagement plus fort des préfetures et des parquets pour que toute agression fasse l'objet de suites judiciaires rapides et exemplaires (dépôt de plainte facilité avec un accompagnement spécifique, instructions aux parquets pour prioriser les procédures impliquant des élus, mise en place d'un référent sécurité des élus dans chaque préfecture). Aussi, l'AMRF propose la création d'une cellule d'appui départementale, placée sous l'égide du préfet, permettant une réponse en moins de 48h avec proposition de soutien juridique,

psychologique, et logistique (protection temporaire, médiation, etc.). Par ailleurs, pour les communes n'ayant pas les moyens de se défendre, l'AMRF demande la création d'un fonds d'aide juridique accessible rapidement via les préfetures pour couvrir les frais d'avocat, les conseils juridiques, les expertises.

“On ne peut plus laisser un maire seul face à un administré violent ou menaçant. Quand il n'y a pas de police municipale, il n'y a souvent personne”

Gilles Noël

Ces quelques propositions (parmi d'autres) visent à restaurer un climat de confiance et de sécurité, indispensable pour maintenir des vocations et garantir l'exercice serein du mandat. Pour Michel Fournier, « protéger les maires, c'est protéger la démocratie. Chaque fois qu'un élu recule, c'est un service public qui recule avec lui, au détriment des citoyens eux-mêmes ». ●

Les propositions de l'AMRF pour concilier les vies de l'élu

L'AMRF a formulé plusieurs propositions pour permettre une meilleure conciliation entre l'engagement municipal et la vie professionnelle et personnelle des élus :

Renforcer les droits d'absence pour les élus salariés

L'AMRF propose une augmentation des autorisations d'absence pour les élus qui travaillent, afin qu'ils puissent assumer leurs fonctions sans mettre en péril leur emploi. Cela inclut, un allongement des congés spécifiques pour les réunions officielles, les travaux préparatoires ou les urgences locales, ainsi que l'instauration d'un crédit d'heures élargi, proportionné aux responsabilités exercées. Ses mesures n'auront d'efficacité que si ces droits sont reconnus dans le Code du travail, avec des garanties pour éviter toute forme de discrimination ou sanction par l'employeur.

– Maires, ils et elles témoignent

“Les habitants de ma commune ont augmenté en cours de mandat, faisant passer ma commune à la strate supérieure, mais le droit m'empêche de revaloriser mes indemnités”

“J'ai demandé une autorisation d'absence à ma DRH qui m'a répondu "qu'il y a un temps pour tout" et qu'elle souhaitait avoir des personnes en capacité d'occuper des postes à temps plein”

“Je me suis battu pendant de longs mois pour avoir ma prime de 13^e mois que ma DRH refusait de me verser au motif fallacieux de décompter mes temps d'absence liés au mandat”

“J'ai dû refuser de participer à des réunions parfois tard la soir, faute d'avoir trouvé une solution de gardes pour mes enfants, sans compter le coût que cela représente”

“Aujourd'hui, beaucoup d'élus hésitent à se représenter, car exercer un mandat local, c'est parfois risquer son emploi ou son évolution professionnelle”

Eric Krezel

Sécuriser et valoriser la situation professionnelle des élus

Pour les maires salariés, l'AMRF propose une protection renforcée de l'emploi pendant et après le mandat, avec la possibilité d'un congé électif protégé équivalent à un congé parental ou sabbatique, avec droit au retour dans l'entreprise dans les mêmes conditions qu'avant le mandat. Par ailleurs, la création d'un label "entreprise citoyenne" permettrait de récompenser les entreprises qui facilitent l'engagement de leurs salariés dans les fonctions électives, avec des aménagements d'horaires, le maintien de la rémunération lors des absences, ou la reconnaissance de cet engagement dans les carrières.

Valoriser l'expérience acquise durant le mandat

L'AMRF souhaite que le mandat municipal soit considéré comme une expérience professionnelle à part entière, en facilitant notamment les passerelles entre mandat

et emploi, avec une reconnaissance dans les grilles de compétences et en ouvrant l'accès à des formations certifiantes pour valoriser l'expertise développée durant le mandat. Aussi, les Maires ruraux demandent que les élus bénéficient d'une bonification des trimestres de retraite, avec la prise en compte partielle du mandat dans le calcul de la retraite, pour compenser les pertes de revenus souvent associées à l'exercice d'un mandat.

“On ne peut plus attendre que les élus ruraux soient des héros discrets. Il faut leur offrir un cadre protecteur, sinon demain, il n'y aura plus de volontaires”

Michel Fournier

Alléger la charge mentale

Consciente du poids psychologique du mandat, les Maires ruraux proposent qu'un accompagnement psychologique soit accessible pour les élus confrontés à des situations de harcèlement, de solitude ou de burn-out. Suite au travail initié avec la fondation Amarok à partir des travaux du chercheur Olivier Torres (voir 36000 n°424), l'officialisation de la mise en place d'une cellule d'écoute et d'accompagnement sur la santé des maires devrait pouvoir être annoncée prochainement. ●

Faire que le mandat municipal soit considéré comme une expérience professionnelle

CHIFFRES CLÉS

60 % des maires exercent une activité professionnelle en plus de leur mandat

62 heures par semaine, c'est le temps de travail cumulé effectif des élus salariés

18 % des élus municipaux ont moins de 40 ans, et seul 4 % des maires sont issus de cette tranche d'âge

20 % des communes rurales sont dirigées par des femmes, contre 18 % en ville

35 % des membres des conseils communautaires sont des femmes, et seulement 11% en sont présidentes

Entretiens



Marie-Claire Martel

Vice-présidente du CESE en charge de la participation citoyenne et présidente de la COFAC



Engagé sur la citoyenneté, le CESE a publié plusieurs Avis sur les leviers de la participation démocratique

www.lecese.fr



Engagé sur la représentativité des femmes, la MSA a publié un livre blanc pour lever les freins à leur participation

www.msa.fr



Jean-François Fruttero

Président de la caisse centrale de la MSA, adjoint au maire de la commune Sadillac (100 hab. & 500 ha.) en Dordogne

Quel message souhaitez-vous adresser pour encourager à l'engagement dans les conseils municipaux en 2026 ?

Je vous remercie tout d'abord de cette initiative à croiser les regards, parce que l'on partage beaucoup d'enjeux attachés aux territoires. Que ce soit à la MSA ou dans les conseils municipaux, notre sujet commun est celui de la mobilisation de nos citoyens à la vie locale. Les communes rurales sont le premier relais de proximité de nos concitoyens, aussi le moment démocratique à venir et aussi le nôtre, car nous allons renouveler cette année nos 13 000 élus.

Quel regard portez-vous sur l'engagement citoyen et la place des femmes dans la vie démocratique ?

L'engagement citoyen est un sujet du quotidien, et pas uniquement le jour du vote. C'est pourquoi la Cofac (Coordination des fédérations et associations de culture) se sent assez proche des revendications de l'AMRF, car il y a très peu de différences entre l'engagement associatif et l'engagement dans un collectif municipal. Pour nous, c'est une continuité, et d'ailleurs on observe aujourd'hui des freins communs, avec une prise de responsabilité rendue difficile dans tous les domaines à cause des difficultés juridiques et pénales et de la complexité administrative. Ces difficultés créent des inégalités extrêmement préjudiciables à la démocratie, avec le sentiment de plus en plus répandu qu'il faut avoir bac + 5 pour accéder à des responsabilités. La volonté de s'engager n'est pas en panne, mais on est face à un plafond de verre administratif et psychologique. C'est le même constat sur l'engagement féminin, d'où l'importance des dispositions votées récemment. Quand une femme est engagée

localement, il n'y a pas de doute sur sa capacité à s'investir pour l'intérêt général dans un conseil municipal.

Quels conseils donneriez-vous aux futures équipes municipales pour faire vivre la démocratie locale ?

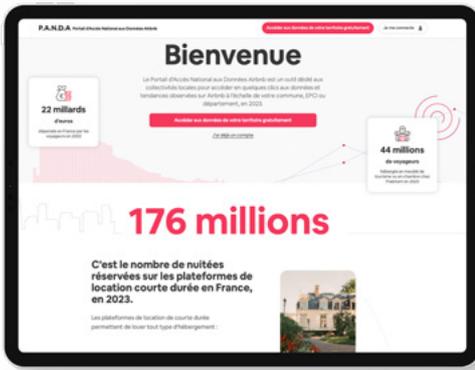
Les valeurs de la République et la cohésion sociale des territoires sont nos modes d'action communs entre élus et associatifs. D'ailleurs, l'éducation populaire a longtemps permis de faire émerger les responsables politiques de notre pays, et nous ne serons capables de faire société qu'en créant du lien. Élus et associatifs, ce sont deux endroits différents, mais c'est une même prise de responsabilité pour affirmer la nécessité de se prendre en main au niveau local. J'invite les élus ruraux à se nourrir des travaux du CESE sur la construction politique de la décision et notamment les deux Avis que nous avons adoptés en 2022 sur « la cohésion sociale » et sur « la participation démocratique des jeunes ». Agir, ce n'est pas seulement prendre des décisions, c'est aussi les construire ensemble pour les rendre acceptables. ●

Engagés locaux, nous sommes le cœur battant des territoires et les relais du premier kilomètre pour mettre en œuvre des actions utiles à tous.

Après l'adoption de la généralisation du scrutin de liste, un texte sur le statut de l'élu est en préparation. Qu'en attendez-vous ?

Sur la question paritaire, la MSA a publié un livre blanc sur les femmes en agriculture, dans lequel nous portons cette notion de mixité dans nos instances. Les freins identifiés sont connus et il est heureux d'en faire une priorité pour nos communes rurales car manifestement les choses évoluaient, mais

un coup d'accélérateur était nécessaire. Nous sommes également totalement alignés sur le rôle de l'élu et son nécessaire statut pour réussir à concilier les nombreuses vies de l'engagé. La formation est un levier puissant pour les accompagner dans l'exercice de leur mission. C'est aussi le sens de la démocratie : si on veut qu'elle vive il faut lui en donner les moyens ! La démocratie ce n'est pas une charge, mais un investissement sur l'avenir. C'est la même chose entre nos élus MSA et les élus locaux : formons-les, sécurisons leur périmètre de fonctionnement et ils seront les meilleurs relais à destination de nos populations ! ●



REPÉRÉ POUR VOUS

Explorez la dynamique touristique de votre territoire avec les données Airbnb

Le Portail d'Accès National aux Données Airbnb (PANDA) est un outil dédié aux collectivités locales pour accéder en quelques clics aux données et tendances observées en matière de logements touristiques à l'échelle de votre commune, EPCI ou département, en 2023.

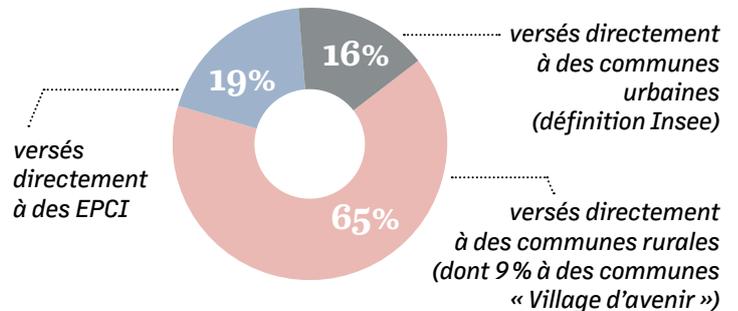
➔ <https://portail-panda.fr>

— DETR

La rapine des subventions continue...

L'analyse des chiffres publiés récemment par les préfetures sur la répartition en 2024 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) donne une nouvelle fois la preuve du détournement dont elle est l'objet années après années (voir notre analyse des chiffres de 2023 dans le 36000 Communes n°415). Ainsi au niveau national, ce sont plus de 140 M€ d'euros qui ont été versés à des communes urbaines (soit 16 % du montant total des quelques 900 M€ des montants de la DETR analysés à cette heure – trois départements n'ayant pas encore publié leurs chiffres). S'y ajoute une part non négligeable de 19% versée directement aux EPCI, sans garanties aucunes que l'argent soit mobilisé pour des projets de communes rurales... Dès 2021, un référé de la Cour des comptes révélait déjà que « plus de 40% des montants des projets communaux subventionnés par la DETR concernent des communes urbaines »... Bref, rien ne change, malgré des propositions de loi en ce sens soutenues par l'AMRF, pour qu'enfin le bénéfice de la DETR soit réservé aux seules communes rurales... ●

Clé de répartition de la DETR en 2024



TOP 5 de la DETR en 2024

Départements dont la part de DETR va en priorité aux :

- **Communes urbaines** : Essonne (61%) ; Haut-Rhin (49%) ; Nord (42%) ; Meurthe-et-Moselle (41%) ; Pas-de-Calais (40%)
- **EPCI** : Ardèche (57%) ; Loir-et-Cher (47%) ; Gers (44%) ; Ariège (42%) ; Haute-Saône (42%)
- **Communes rurales** : Haute-Loire (87%) ; Vienne (86%) ; Saône-et-Loire (85%) ; Aude (85%) ; Lot-et-Garonne (84%)
- **Villages d'avenir** : Aveyron (30%) ; Hautes-Alpes (27%) ; Vaucluse (23%) ; Indre (22%) ; Cantal (20%)

Les communes urbaines qui ont touché la plus grosse somme de DETR :

Mende (Lozère – 12 000 hab.) = 1,9 M€ ; Avallon (Yonne – 6 000 hab.) = 1,6 M€ ; Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône – 12 000 hab.) = 1,2 M€ ; Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime – 7 000 hab.) = 1,1 M€ ; Auxonne (Côte d'Or – 8 000 hab.) = 1M€

Plus de 140 M€ d'euros versés à des communes urbaines

En bref.

Finances L'AMRF par l'intermédiaire de son président participait au premier comité d'alerte sur les finances publiques. **/Sécurité** Les 57 créations de gendarmerie promises en 2025 sont suspendues en raison des gels de créations de poste. **/Ruralité** Plusieurs maires ruraux figureront dans le jury du Prix 2025 Média et ruralité. **/Élus** Une réunion du comité Calaté (veille sur les agressions) est programmée le 20 mai. **/Villages d'avenir** 450 nouvelles communes seront progressivement accompagnées par les chefs de projet suite à la décision de prolonger le dispositif souhaité par l'AMRF.



FRANCE RURALITÉS REVITALISATION

Le Premier ministre, Gabriel Attal, avait promis en 2024 de rattraper 2000 communes anciennement classées ZRR et exclues du nouveau dispositif FRR. L'arrêté publié au Journal officiel du 16 avril rend enfin ce "repêchage" effectif. On attend cependant toujours un décret sur le classement en zone "FRR+"...

— RURALITÉ

Lancement de l'Institut des Hautes Études des Mondes Ruraux

Créé à l'initiative du Parlement rural, dont l'AMRF est membre fondatrice, l'Institut (IHEMRU) vise à mieux faire connaître les réalités des territoires ruraux aux hauts fonctionnaires, cadres d'entreprises et acteurs publics. C'est Dominique Faure, ancienne ministre de la Ruralité, qui en a fait officiellement le lancement le 8 avril, en présence de la ministre Françoise Gatel. La première promotion, d'une trentaine d'auditeurs, débutera à l'automne 2025, avec neuf modules abordant les enjeux démographiques, l'aménagement, l'économie, ou encore les services en zones rurales.

Acculturer les décideurs aux ruralités

Avec Patrice Joly (sénateur de la Nièvre) à la tête du conseil scientifique, l'IHEMRU veut transmettre les

acquis de la recherche sur les ruralités et favoriser l'immersion sur le terrain. La journée inaugurale, ponctuée d'interventions de chercheurs, écrivains et journalistes, a mis en lumière l'importance de changer le regard porté sur les campagnes. Françoise Gatel a rappelé que la ruralité n'est pas un simple "grenier" mais un territoire riche et complémentaire à la ville, abritant 30% de l'industrie. Pour Patrice Joly, l'Institut a vocation à déconstruire les clichés hérités de 60 années d'aménagement du territoire en s'opposant au rapport de domination culturelle et sociale imposé par la métropolisation : « *le rural est renvoyé au rustique et au rustre, quand l'urbain et le Parisien ont la dignité suprême de la civilité : il faut aller au bout de cette déconstruction, c'est fondamental si on veut plus de cohésion des territoires* », a-t-il martelé. ●

— CULTURE

Les associations face à la baisse des subventions

Le 9^e baromètre de la Cofac met en lumière une situation de plus en plus critique pour les associations culturelles. Baisse des subventions, manque de visibilité budgétaire, sentiment de mépris : les structures employeuses sont particulièrement touchées. Seules 22% des associations ont une projection claire pour 2025, tandis que la majorité ignorent encore l'ampleur des coupes à venir.

Alors que la région Pays de la Loire a réduit de 70% son budget culture, les chiffres sont parlants : 30% des associations employeuses ayant sollicité une aide régionale ont reçu moins que prévu, et 10% rien du tout. Même tendance pour les aides départementales ou communales. Ces coupes ont des répercussions directes sur l'emploi, les projets et l'équilibre financier de nombreuses structures.

Face à cette instabilité, les acteurs du secteur dénoncent un mépris croissant. Dans un contexte où les appels à projets se multiplient sans garantir de soutien pérenne, la Cofac alerte sur une crise systémique menaçant la vitalité du tissu culturel local, particulièrement dans les territoires ruraux. Sans politique claire de soutien, les effets sur l'emploi culturel et la vie associative locale risquent d'être dévastateurs. ●

/Logement L'AMRF saisit les protagonistes du secteur en vue de plaider pour la création d'une Agence de la rénovation rurale et d'un outil de financement de la rénovation. **/Communs** L'AMRF sera partenaire d'un colloque au Sénat sur les aménités rurales le 17 octobre. **/Écoles** Sur les 4800 projets de rénovation des écoles enregistrés par la Banque des territoires et le programme Edurenov, 1430 le sont dans un village, parmi lesquels 233 bénéficient du programme Villages d'avenir. **/Ruralité** La ministre F. Gatel a promis un comité interministériel aux ruralités « avant l'été » pour faire le bilan provisoire sur les mesures du Plan France Ruralités.

— SOCIÉTÉ

Bien vieillir « loin des métropoles »

La revue « Retraite et société », en partenariat avec la Maison des sciences de l'homme de Dijon organisait une journée d'étude « Vieillir loin des métropoles » à Dijon le 10 avril. En régionaux de l'étape, Jean-Paul Carteret, 1^{er} vice-président de l'AMRF en charge du vieillissement en milieu rural et président de l'AMR70 et Gilles Noël, vice-président en charge de la santé et président de l'AMR58, ont apporté leurs expériences de maires sur le sujet. Hervé Marchal, sociologue et intervenant régulier auprès des maires ruraux, et Jean-François Léger, chercheur à l'université Paris I, ont rappelé en introduction que l'idéal de vie à la campagne d'une majorité de Français, se heurte à des réalités socio-économiques qui empêchent parfois le pas-

sage à l'action. Jean-Paul Carteret, maire de Lavoncourt (70) a insisté sur la nécessité de faire vivre la solidarité pour permettre aux habitants de bien vieillir en milieu rural grâce à la mutualisation et en appelant les institutions à "sortir de leur couloir" : « avec l'appui des communes voisines, plusieurs services de proximité ont été implantés pour créer une "petite centralité", et aujourd'hui, en appui sur la vitalité des associations du village et des environs, il y a des activités tous les jours pour les seniors. Il faut voir leur présence comme une chance et un atout ».

Gilles Noël, maire de Varzy (58) a rappelé qu'avec les principes de l'aménagement du territoire actuel : « tout est organisé pour que les choses bénéficient à la ville ! On se soigne mieux à

la ville, on se déplace mieux en ville... Les critères appliqués à la ruralité par l'État sont trop restrictifs et causent des fermetures, alors que l'accès à la santé est un des critères pour maintenir la population sur place ». ●



— MUNICIPALES 2026

Des maires qui se projettent malgré les difficultés du mandat

À un an des municipales, une enquête du Cevipof montre que 41,7% des maires envisagent de se représenter. Loin du désengagement massif annoncé, ces chiffres traduisent la résilience de la démocratie locale, malgré les contraintes croissantes qui pèsent sur l'exercice du mandat. Des projections qui sont en effet stables par rapport à 2019, malgré un contexte marqué par l'intensification des responsabilités, l'évolution des attentes citoyennes et les tensions liées à la gestion locale. Si 28,2% des maires annoncent qu'ils ne seront pas candidats à leur réélection, 30,1% restent encore indécis. L'âge et l'ancienneté dans le mandat restent les premiers facteurs de renoncement, bien avant la charge mentale ou les relations avec les services de l'État. L'étude monte par ailleurs que les maires des communes rurales sont plus exposés à l'usure du mandat, souvent isolés et confrontés à un déficit d'ingénierie ou de moyens humains. Par ailleurs, si les incivilités demeurent un sujet sensible (plus de 60% des maires déclarent avoir subi des agressions verbales, et 7% des violences physiques), pour la première fois depuis 2020, cette tendance semble se stabiliser, mais elle continue de peser dans les motivations à se retirer.

La proximité et la dimension humaine du mandat demeurent des leviers puissants d'engagement

Pour autant, le lien de proximité avec les habitants reste un moteur d'engagement fort. L'AMRF, qui plaide pour un renforcement du soutien institutionnel aux élus ruraux, a alerté de longue date sur les besoins spécifiques de ces territoires : « Ce n'est pas une crise des vocations, mais une crise des conditions d'exercice du mandat. Il faut cesser de demander toujours plus aux maires, sans leur donner les moyens d'agir. Nos élus ont encore l'envie, à condition d'être reconnus et accompagnés », a souligné Michel Fournier.

Malgré ces tensions, le lien avec les habitants, la proximité et la dimension humaine du mandat demeurent des leviers puissants d'engagement. Ces résultats rejoignent les alertes portées de longue date par l'AMRF qui appelle à un accompagnement renforcé des élus ruraux, notamment via des mesures de formation, de simplification administrative et de valorisation du rôle du maire dans les territoires peu dotés en ingénierie. Face aux enjeux du renouvellement démocratique, il est urgent de réaffirmer le soutien de l'État à ces femmes et hommes de terrain, dont l'engagement reste une clé essentielle de la vitalité républicaine. ●



42 — LOIRE — CADRE DE VIE

Transformation d'une friche industrielle en lieu de vie

Isabelle Dugelet – La Gresle
(850 hab. / 1 500 ha.)

Le projet : La commune a réhabilité son usine de textile désaffectée depuis sa fermeture dans les années 1970. À nouveau ouverte à la population depuis juillet 2024, l'usine a laissé place à un lieu de vie multi-services permettant aux habitants de renouer leurs liens avec ce site central du village.

Le déroulement : L'ancienne usine de tissage faisait figure de friche oubliée depuis des décennies. Rachetée en 2016 par la mairie, le site a connu un parcours de rénovation compliqué et longtemps retardé. Après sa réélection en 2020, la maire, Isabelle Dugelet, a souhaité relancer les travaux. Entre la dépollution complexe, les changements de prestataires chargés des devis et l'inflation, ces derniers n'ont pu commencer que fin 2022. Pour conserver une trace du passé historique de l'usine, la municipalité a réalisé un montage de 800 photos

montrant leur avancée. En plus de conserver la cheminée en brique, symbole du passé industriel de la commune, la mairie a installé deux plaques explicatives affichant des photos de l'usine quand elle était encore active.

Aujourd'hui, l'ancienne usine est devenue un véritable lieu de vie avec parking, jardin suspendu, aire de jeux, préau en bois et espace de stockage communal. Un lieu pensé pour rendre le village plus chaleureux et renouer les liens entre les habitants, inauguré en fanfare avec plus de 500 personnes en juillet 2024.

Malgré l'ampleur des travaux, Isabelle Dugelet a su rester très pragmatique, d'autant plus que ce projet ambitieux n'était pas le premier mené à La Gresle. Face à la menace de fermeture de l'école publique de la commune en 2010, la mairie avait orchestré une fusion innovante avec l'école



privée voisine. Grâce au soutien des habitants, l'école a été rénovée et accueille désormais une centaine d'enfants, avec un centre de loisirs soutenu par la Caf. Aujourd'hui, La Gresle est une commune vivante et sa maire, tenace et déterminée, a d'autres projets.

Le conseil du maire : « L'implication des habitants dans un projet permet de créer des moments de joie et de convivialité pour retrouver l'ambiance chaleureuse qui doit être celle d'une commune rurale comme la nôtre ». ●

➔ www.amrf.fr/initiatives-locales



45 — LOIRET — ÉCOLE

L'Académie des Sciences à la rencontre des ruraux

Dans le cadre du grand débat national lancé par l'Académie des sciences sur l'avenir de l'école, la commune de Mareau-aux-Près a accueilli l'académicienne Laure Saint-Raymond, mathématicienne de renom. Ce projet qui parcourt la France vise à repenser l'école et faciliter les échanges entre ses différents acteurs, en particulier dans les communes rurales.

La rencontre, animée aux côtés de Bertrand Hauchecorne, maire du village et administrateur de l'AMRF (lui-même professeur de maths), s'est tenue en deux temps. D'abord, des témoignages ont permis de faire émerger le constat d'un manque de reconnaissance et de confiance envers le système éducatif. « C'est décevant de voir que les professeurs et les élèves manquent d'estime envers eux-mêmes et leur institution », a déclaré Laure Saint-Raymond.

Des ateliers participatifs ont ensuite permis aux participants de formuler des propositions concrètes pour redéfinir les métiers de l'enseignement et replacer le bien-être des enfants au cœur des priorités. Parmi elles, la volonté d'im-

pliquer les communes dans l'architecture des écoles, former les élèves à la citoyenneté ou rendre les cours de récréation plus inclusives. L'académicienne a aussi soulevé l'importance d'imaginer des espaces transitoires entre l'extérieur et les salles de classe, ou encore de mieux intégrer les soignants et les enfants en situation de handicap à l'école.

Ces consultations se poursuivront jusqu'à fin 2025 et nourriront des propositions formulées par un groupe d'étude qui seront transmises au Gouvernement. L'objectif est de repenser l'école de manière plus positive et de donner à chacun le pouvoir d'agir : « Le système actuel laisse peu de place aux élèves et aux enseignants pour s'organiser comme ils le voudraient. L'idée est de mettre en place des programmes qui encadreraient ces libertés, plutôt que de les étouffer » espère l'académicienne. Nul doute, pour peu que l'on valorise leurs diversités, que les écoles rurales ont de nombreux atouts à faire valoir pour imaginer un environnement scolaire permettant l'épanouissement des enfants. ●



08 — ARDENNES

Ludovic Beaurain

“ Je suis passionné par la chose publique depuis mon plus jeune âge. Il faut dire que mon grand-père a été maire de sa commune, et mon père conseiller municipal pendant des décennies. Cette vocation m'a amené

à faire des études de droit à Reims, avant de travailler pour l'Éducation nationale, et plus tard de reprendre l'exploitation familiale (bovins et ovins allaitants). J'ai été élu à l'âge de 23 ans en tant que conseiller municipal de mon village (Villers-devant-Mouzon, 100 hab. & 450 ha.), et j'ai ensuite eu la chance de pouvoir être maire à 29 ans, en 2008, puis vice-président de la communauté de communes en 2014. Dans la commune, on fonctionne toujours avec un maximum de subventions (il faut être à l'affût !), car c'est souvent difficile d'avancer avec nos budgets restreints et des dotations de l'État qui sont honteuses... Mais il y a toujours plein de choses à faire !

Avec mon conseil, nous nous sommes particulièrement attachés à rendre la commune attractive : ma première grosse réalisation a été de réhabiliter la rue principale avec des travaux d'enfouissement des réseaux et de fleurissement, et plus tard avec l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de tous les bâtiments. Nous avons aussi effectué des travaux sur les routes forestières car cela facilite le débardage et donne de la valeur au bois. Plus récemment, nous avons complètement rénové la place de l'église avec un travail sur la mémoire de la commune. En effet, suite à la visite d'un colonel de l'armée américaine dont un aïeul était décédé sur place, nous avons décidé d'édifier une stèle en mémoire de la 77^e division américaine. Plus récemment, toujours pour améliorer le cadre de vie, nous avons construit un terrain multisports. En 17 ans de mandat, je suis fier d'avoir fait évoluer ma commune : le travail sur le fleurissement est très important à mes yeux, car c'est un facteur d'attractivité et aujourd'hui toutes les maisons de la commune sont habitées.

J'étais vice-président du SCoT Ardennes quand l'ancien président de l'AMR a annoncé sa volonté de passer le flambeau des Maires ruraux. Comme je suis très attaché à la ruralité, je ne voulais pas voir l'association périliter, et j'ai décidé de m'investir plus encore, même si je n'ai pas plus de temps que les autres ! Cette présidence de l'AMRO8 est passionnante, car nous avons beaucoup

de combats à mener. Pour l'école comme pour le reste, il faut renverser la logique d'aménagement du territoire actuelle : ce n'est pas parce qu'il y a moins de monde qu'il faut fermer tous les services publics, mais au contraire renforcer les services pour attirer des jeunes. En tant qu'éleveur, je me bats aussi sur la problématique du loup, et nous nous sommes réjouis dans les Ardennes de la victoire contre le transfert obligatoire de la compétence eau. Car être maire ce n'est pas uniquement gérer tous les problèmes, c'est être acteur de la proximité, avec des compétences claires. Cette compétence d'agir localement est aussi un élément d'attractivité pour nos communes et d'investissement dans nos conseils.

Aujourd'hui, l'AMRO8 c'est seulement 80 communes adhérentes. C'est peu, mais ce sont 80 communes qui sont à fond pour la défense de la ruralité et des communes rurales. Il ne nous reste plus qu'à convertir les autres ! J'en veux pour exemple la sollicitation récente des maires ruraux de notre département pour siéger dans les comités locaux pour l'emploi : c'est très intéressant, et cela permet de montrer aux services des choses dont ils n'ont même pas conscience. Si on n'y croit pas, on reste chez soi et on est fataliste. Moi, j'ai envie de me battre pour que ça change... Village d'avenir par exemple, j'y suis allé tout de suite et c'est génial : on a travaillé avec un paysagiste conseil de l'État, et je peux dire que c'est du très très haut niveau !

Avec l'AMRF et ses plus de 13000 adhérents, on peut être très forts ! Mais j'ai le sentiment qu'il faut être encore plus radical aujourd'hui. C'est pourquoi j'aimerais que les Maires ruraux prennent des motions dans la perspective de la future élection présidentielle, notamment pour conditionner leurs signatures. Sur la question du mode de scrutin, la liste et la parité c'est ok sur le principe, mais il y a un principe de réalité et dans la pratique cela risque d'être compliqué, d'autant que j'aimerais aussi me battre pour avoir une meilleure représentativité par âge dans mon conseil. Mais les gens qui râlent prennent parfois les choses trop à cœur : on a le droit de pas être d'accord et de le dire, sans s'opposer à tout. Moi, si je n'avais pas quatre femmes dans mon conseil, je ne suis pas sûr que j'aurais réussi à embarquer mon conseil sur un programme pour devenir un village fleuri qui fait aujourd'hui la fierté de la commune. ”

Avec les 13 000 adhérents de l'AMRF,
on peut être très forts !



FRANCE — COMMERCE

Rejoignez le mouvement des épiceries solidaires

APPEL À CANDIDATURES

Ouvrez une épicerie participative dans votre commune !



230 villages l'ont déjà fait !

L'équipe de



vous accompagne gratuitement tout au long du projet

- 1 **Mobilisation** : BougetonCoQ vous accompagne pour faire émerger un collectif porteur du projet !
- 2 **Création de l'épicerie** : Nous formons le collectif à la gestion d'une épicerie participative et l'accompagnons dans toutes les étapes avant l'inauguration. Nous versons une subvention de 1300€.
- 3 **Suivi** : Vous intégrez notre réseau national. Nous vous proposons des animations et répondons à toutes vos questions.

Rdv sur le site bougetoncoq.fr pour rencontrer nos équipes ou simplement suivre nos aventures !

Ils nous soutiennent !



➔ Plus d'informations : <https://bougetoncoq.fr>



38 — ISÈRE — HOMMAGE

À Andrée, les Maires ruraux reconnaissants

Michel Fournier, président de l'AMRE, et Cyrille Madinier, président de l'AMR38, étaient présents le 12 avril à l'hommage à Andrée Rabilloud, ancienne maire de la commune, ancienne présidente de l'AMR38, vice-présidente et trésorière de l'AMRE. À cette occasion, les habitants de Saint-Agnin-sur-Bion et la municipalité se sont réunis devant la salle sportive et socio-éducative du village avec émotion. Quinze ans après son inauguration, ce bâtiment emblématique porte désormais un nom chargé de sens et de souvenirs : la salle sportive Andrée-Rabilloud, en hommage à leur ancienne maire décédée en novembre 2023. Andrée, avec son sourire, était encore présente aux côtés de ses collègues Maires ruraux à l'occasion du Congrès national à l'Alpe d'Huez en septembre 2023. ●



44 — LOIRE-ATLANTIQUE — SIMPLIFICATION

Les Maires ruraux demandent des mesures concrètes face à l'inflation normative

Le 29 mars, les Maires ruraux de Loire-Atlantique ont adopté à l'unanimité une motion visant à réclamer une simplification administrative, et vite ! Réunis en Assemblée générale à Monnières, ils ont rappelé les difficultés posées par l'inflation normative et demandé des mesures concrètes et rapides en interpellant la Préfecture et les parlementaires du département présents. Considérant « le ras le bol des maires ruraux face à cette complexité qui semble aller en s'aggravant », l'AMR44 « s'étonne de l'absence de concrétisation de la volonté affichée des gouvernements successifs de s'emparer de l'enjeu de la simplification de l'action publique », et « demande la mise en place de mesures concrètes et pertinentes ». ●

➔ Plus d'informations : <https://mairesruraux44.fr/>

TÉMOIGNAGE

« L'application mobile CityAll :
ça facilite le lien avec
les habitants ! »

Témoignage de Jean-Marie BARREDA, Maire de la commune de Chooz (08) qui utilise depuis plusieurs années l'application mobile CityAll de Lumiplan, partenaire de l'AMRF.

« L'intérêt est de pouvoir informer la population de façon réactive »

Le village a besoin d'informer les habitants. Avec l'application CityAll, la population est mise au courant des informations et de l'actualité du village. « CityAll est rentré dans tous les foyers. Même s'il n'y a pas que des jeunes dans la commune, les gens sont maintenant assez férus de téléphone pour comprendre rapidement comment se connecter à l'application » souligne le Maire de cette commune de 850 habitants.

« Les gens nous signalent des choses intéressantes ! »

En plus d'être alertés et informés, les habitants peuvent effectuer des signalements depuis leur smartphone. « La fonction signalement est assez utilisée mais on n'est pas débordés » indique le Maire. Et de se réjouir : « On peut aussi communiquer aisément auprès de la population par rapport à leur demande, et on est parfois félicités. Ça fait toujours plaisir de recevoir des félicitations ».

« La relation avec les habitants est apaisée ! »

À la différence de Facebook, les échanges sur CityAll ne sont pas anonymes. « Ça évite les insultes comme sur les réseaux sociaux » commente Jean-Marie Barréda qui précise que « les habitants sont obligés de décliner leur identité pour pouvoir signaler des choses dans l'application CityAll ».

« Ça répond vraiment aux besoins de la population »

Quand on demande au Maire de Chooz ce qu'il dirait aux maires de l'AMRF qui hésiteraient à choisir l'application CityAll, il répond sans hésiter : « J'avais avant une autre application. CityAll est vraiment à la pointe ! Le coût de fonctionnement est assez minime. Je recommande Lumiplan ».

Plus d'informations

Lumiplan est partenaire de l'AMRF



Contacts :

- Tél : 02 49 88 11 61
- Mail : ville@lumiplan.com
- Web : www.smartphone.lumiplan.com



TRANSITION

LES GRANDS ATELIERS TERRITORIALISÉS EN ACTION

À la suite du Grand atelier pour la transition écologique organisé en 2023, l'AMRF travaille depuis septembre 2024 en collaboration avec 11 associations départementales de Maires ruraux volontaires à une déclinaison départementale du dispositif, avec pour objectif d'organiser une dynamique d'impulsion et de facilitation des projets.



Le grand atelier national : un nouveau récit à partir de la commune

En 2023, l'AMRF a organisé un cycle de formation et de débats unique en son genre sur les enjeux de la transition écologique dans les communes rurales. Les 100 élus réunis ont produit un rapport inédit qui a fait l'objet d'une résolution générale lors du Congrès de l'AMRF fin 2023, intitulée : « La commune rurale, espace politique de la transition écologique ».

La déclinaison opérationnelle locale avec les Grands ateliers territorialisés

Depuis 2024, la dynamique locale est portée par les élus « ambassadeurs » ayant participé au Grand atelier national en 2023, soutenus par le bureau de l'AMR locale et l'équipe de l'AMRF pour proposer des journées de sensibilisation, partages d'expériences et prises de contacts ainsi que des visites de communes et de projets inspirants.

➤ Plus d'informations : www.amrf.fr/les-dossiers/transition-ecologique

72 – SARTHE

Partir des enjeux locaux pour donner envie d'agir

Le 28 mars, la commune de Loué a accueilli le Grand atelier territorialisé organisé par l'AMR72, avec une journée consacrée aux enjeux de la transition énergétique dans les territoires ruraux. La matinée s'est ouverte par une table ronde rassemblant un agriculteur et deux acteurs forestiers pour dresser un état des lieux des impacts du changement climatique sur les terres agricoles et les forêts. Leur diagnostic terrain a été appuyé par un panorama du GIEC Pays de la Loire sur les projections climatiques locales à l'horizon 2050 montrant l'urgence à agir.. La journée a également été l'occasion pour certaines « pépites » d'apporter leur témoignage sur les projets réalisés dans leurs communes. À Rahay, les habitants ont été accompagnés pour l'achat groupé de panneaux photovoltaïques et au Grand-Lucé, un réseau de chaleur alimente les bâtiments publics grâce à une chaudière à bois. Autre exemple, dans les communes de Fatines et Loué, dont les écoles ont été rénovées pour réduire leur consommation énergétique. Autant d'échanges à partir de réalisations concrètes qui donnent corps à la devise chère à l'AMRF de « maires au service des maires ». ●



Elle a dit

“ Engagée depuis 2023 dans le Grand atelier national, cela m'a confortée sur l'importance de ce type de rencontres pour créer du réseau et accompagner les élus dans des projets concrets. Car au-delà des postures, beaucoup de communes rurales sont impliquées dans la transition, mais bien souvent le budget et l'ingénierie posent problème. La mise en réseau sert à dépasser ces difficultés. L'intérêt de ces journées est aussi de sensibiliser les maires ruraux sur ce qui se passe localement à côté d'eux. Comprendre l'impact du changement climatique dans nos territoires du quotidien peut permettre de prendre conscience que les petits gestes comptent. C'est pourquoi je suis très sensible à la démarche de valorisation des initiatives locales initiée par l'AMRF, et notamment les vidéos réalisées avec l'association Conséquence (voir page 21). ”

Mélanie Cosnier,
maire de Souvigné-sur-Sarthe (600 hab. & 1 700 ha.),
VP l'AMR72

70 – HAUTE-SAÔNE

La concrétisation d'un « réseau d'élus pour agir »

Parmi les départements pilotes du Grand atelier territorialisé, c'est la Haute-Saône qui a ouvert le bal le 27 mars à Dampierre-sur-Linotte, avec en préambule une visite de la commune. Occasion pour le maire, Frédéric Weber, de présenter son projet d'autoconsommation collective photovoltaïque mis en route en 2024. Le public d'élus et d'institutionnels présents a également pu découvrir la démarche globale menée par la municipalité, notamment sur l'écoconstruction en bois. Cette journée a ainsi permis d'expérimenter l'idée cadre de l'AMR70 de valoriser les « Villages des pépites », dont l'objectif est de décliner les six thématiques de la COP régionale avec des exemples concrets de réalisations communales.

En appui sur le réseau « Élus pour agir », cette rencontre a permis d'illustrer concrètement la capacité des territoires à innover pour produire et consommer une énergie renouvelable. Occasion pour l'ADEME, le syndicat d'énergie SIED 70 et d'autres acteurs locaux de présenter leurs offres de services et d'accompagnement. Une dynamique d'échanges et de rencontres entre élus et partenaires qui donne des idées, puisque plusieurs élus ont décidé de participer aux événements nationaux organisés par l'AMRF (voir page 21). ●

**Elle a dit**

“ Je crois profondément à la **force de l'intelligence collective pour faire émerger des solutions** à l'échelle

des territoires ruraux. Le Grand atelier est un espace unique de dialogue, de coopération et de construction entre les agents, les élus, les partenaires et les associations. Ces rencontres permettent aux élus d'échanger sur des solutions pour mener des projets de transition écologique dans leur commune.

Je considère que la transition écologique est un thème crucial et qu'il est essentiel de **sortir de l'isolement en croisant les expériences**, à travers une démarche qui apporte un nouveau souffle à notre engagement. Je pense que les solutions aux défis posés viendront nécessairement des territoires. ”

Rachida Laoufi-Saber, conseillère municipale de Saint-Loup-sur-Semouse (2 800 hab. & 1 600 ha.), VP de l'AMR70

59 – NORD

Une approche très opérationnelle en présence de la Ministre

Les AMRs de la région Hauts-de-France ont proposé un format novateur le 4 avril à Neuville-Saint-Rémy dans le Nord. Cette journée qui s'inscrivait dans le cadre des « Rencontres de la Ruralité » initiées par l'AMR59 a permis de rassembler une centaine d'élus des 5 départements afin de questionner les leviers de développement des territoires ruraux en lien avec la transition écologique.

Sur un format de libre déambulation entre stands, rencontres de partenaires et espaces de discussion thématiques, les élus ont pu échanger entre pairs et avec les nombreux acteurs accompagnant les collectivités. Les trois ateliers thématiques ont permis aux élus et partenaires de discuter ensemble des enjeux de la protection de la biodiversité, de la ressource en eau et des sols, des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique et aussi de la participation citoyenne. Un rendez-vous très apprécié qui a permis à chacun de s'interroger sur le rôle et les moyens des élus pour agir, notamment dans la perspective des échéances de 2026. ●

**Il a dit**

“ Notre idée était de nous appuyer sur la dynamique nationale de l'AMRF pour créer un grand événement fédérateur autour des cinq

AMRs de la région. En toile de fond, notre ambition est d'agir pour favoriser une prise de conscience pour 2026 dans les communes, **en responsabilisant l'ensemble des conseils municipaux à l'idée de faire émerger des élus en charge de la transition.**

Pour cela, nous avons invité les élus à se projeter de manière concrète avec un format qui a été pensé pour être le plus opérationnel possible. Les échanges ont été très constructifs et ont permis de challenger nos partenaires pour qu'ils s'adaptent aussi en retour au quotidien des élus ruraux. Cela nous a permis de nous rendre compte collectivement que l'enjeu n'est pas tant le process technique, mais la mise en œuvre des projets, notamment avec les habitants.

On doit passer de l'intention à l'action et faire tomber certaines appréhensions. C'est pourquoi nous n'avons pas organisé des plénières avec des intervenants qui donnent des grands discours, pour au contraire se focaliser sur des travaux en petit groupe, très opérationnels et favorisant la mise en réseau ; y compris avec la Ministre qui est venue dans un atelier en face à face avec les élus. ”

Jean-Gabriel Masson, maire de Fromelles (1 100 hab. & 900 ha.), président de l'AMR59



La ministre de la transition écologique Agnès Pannier-Runacher est intervenue en fin de matinée avant de prendre part à un atelier thématique sur la biodiversité, l'eau et les sols.



L'AMRF
s'engage

CONSEQUENCES



Découvrez les « Pépites de la ruralité »

L'AMRF et l'association Conséquences lancent une campagne nationale pour valoriser les initiatives locales en faveur de la transition écologique. Avec les "Pépites de la Ruralité", l'objectif est de montrer que les communes rurales et leurs élus innovent, s'adaptent et construisent des solutions concrètes pour répondre aux défis environnementaux. Ce projet vise à donner de la visibilité à ces élus porteurs de projets ambitieux, tournés vers l'avenir et bénéfiques à leurs habitants.

➔ 6 vidéos sont dès à présent disponibles sur le site :

<https://consequences-france.org/les-pepites-de-la-ruralite>

30 – GARD

Un tour du département en 5 étapes thématiques

Le 28 mars, les Maires ruraux du Gard ont lancé leur tour du département du Grand atelier territorialisé, construit autour de 5 étapes thématiques et impulsé par Guy Manificier, vice-président de l'AMR30. Cette première rencontre, à Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, a eu lieu sur le thème de la consommation énergétique des bâtiments. Dès le matin, une table ronde a réuni sous-préfet, représentants de

l'ADEME, élus et acteurs locaux avec le réseau RECO, spécialisé sur les enjeux climatiques en Occitanie. Deux pépites ont ensuite été présentées à l'assemblée : la commune de Castillon avec un nouveau réseau géothermique et la commune de Domazan avec son épicerie communale en éco matériau. Un travail sera réalisé en aval avec La Fabrique des Possibles, qui produira en fin de cycle un document de synthèse destiné à nourrir les réflexions départementales et nationales. Une preuve concrète du rôle fédérateur



du Grand atelier territorialisé et des synergies qu'il fait naître au cœur des territoires. ●



Il a dit

“Je me suis impliqué dans le Grand atelier parce qu'en tant qu'ingénieur en horticulture, il m'a toujours paru naturel de me préoccuper des questions environnementales. J'ai conscience que beaucoup de maires de communes rurales n'ont pas toujours le temps de balayer tous les sujets. C'est l'objectif du Grand atelier territorialisé que de les y aider.

L'enjeu actuel est en effet d'ouvrir les yeux aux élus et de leur permettre d'avoir accès à l'ingénierie pour réaliser des projets concrets. La commune rurale est l'espace de la transition écologique, mais il faut que les services de l'État aident les élus à s'en saisir. Ce type de réunions entre maires avec les partenaires permettent de passer à la phase de réalisation concrète. ”

Guy Manificier, maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (500 hab. & 1 500 ha.), VP de l'AMR30

Rejoignez le Grand Atelier de l'AMRF

Pour vous inscrire



L'AMRF vous invite à participer aux côtés de maires ruraux de toute la France à la 3^e Rencontre du Grand Atelier le vendredi 23 mai prochain à Paris, sur la thématique de la ressource en eau.

Compétence eau-assainissement, protection des aires de captages, gestion des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations), conflits d'usage, etc., les enjeux autour de l'eau sont multiples pour vos territoires. En plus du cadre convivial et de l'invitation d'experts inspirants, cet événement vise à réfléchir collectivement et librement sur le rôle futur des élus locaux en dehors des cadres actuels de gouvernance et de réglementation.

➔ Plus d'informations : theo.ceraline@amrf.fr

TRANSITION



Xavier Piechaczyk

Président du Directoire de RTE, Président de la Fondation RTE

« Un plan d'aménagement et d'attractivité pour les territoires »

RTE a présenté son plan stratégique, évalué à 100 milliards d'euros sur 15 ans. Pouvez-vous nous en décrire les principaux enjeux pour les territoires et la place du monde rural ?

La France est un territoire attractif d'une part grâce à son électricité à 95% décarbonée et d'autre part grâce à la performance de son réseau de transport d'électricité, qui maille l'ensemble du territoire. Construit lors de 2 grandes phases pour accompagner la reconstruction de la France (après la Seconde Guerre mondiale) et son développement économique dans les années 70-80 (avec le développement du nucléaire) : le réseau de RTE vit désormais une 3^e ère qui accompagne la décarbonation et la réindustrialisation de notre économie.

Le schéma de développement du réseau (SDDR) est un plan stratégique d'investissement qui doit nous permettre de transformer le réseau de transport d'électricité à l'horizon 2040, avec comme objectif la sortie des énergies fossiles et l'atteinte de la neutralité carbone. Pour cela, notre plan stratégique repose sur trois principaux piliers : le renouvellement du réseau existant et son adaptation au changement climatique ; le raccordement de nouvelles productions et de nouvelles consommations d'électricité ; le renforcement de la grande colonne vertébrale électrique existante (lignes 400 000 volts).

Ce programme est également un grand plan d'aménagement et d'attractivité pour les territoires. Enfin, ce plan participe à la reconquête de la souveraineté énergétique et industrielle du pays en augmentant la part d'électricité produite sur notre sol dans le mix énergétique, tout en s'assurant que nos investissements soient sources de croissance économique et d'emplois en France.

« Reconquérir notre souveraineté, en augmentant la part d'énergie produite sur notre sol »

Près de 20 000 communes sont directement concernées par la présence sur leur territoire d'un ouvrage électrique géré par RTE. De nouvelles installations sont-elles prévues dans ce plan et comment fonctionne la concertation avec les élus locaux ?

Sortir des énergies fossiles passe inévitablement par une hausse de notre consommation d'électricité. Or cette grande bascule n'est possible que si le réseau, qui est le trait d'union entre les lieux de production et de consommation d'électricité, est adapté ou renforcé selon la situation locale. Pour limiter au maximum notre empreinte territoriale, le SDDR applique une stratégie qui privilégie la transformation des infrastructures existantes. Il s'agit concrètement d'augmenter, voire doubler, la capacité des lignes électriques, dans leur tracé actuel. Il s'agira d'installer des câbles plus gros, des pylônes peut-être plus hauts mais cette stratégie permet d'éviter la construction de 30% de lignes aériennes supplémentaires. Les nouvelles lignes très haute tension en dehors des tracés existants seront donc l'exception, et ne concerneront que les zones qui n'en comptent pas aujourd'hui ou dans lesquelles le maillage électrique actuel est insuffisant. Enfin, RTE s'engage aussi à mettre certaines lignes en souterrain quand c'est possible, c'est à dire pour les lignes de plus petites tensions.

Je suis convaincu que les gestionnaires de réseaux doivent travailler avec les territoires pour développer leur projet. La consultation publique du SDDR, au printemps 2024, a permis de recueillir près de 300 réponses, dont une très grande majorité émane des collectivités. Notre plan fera aussi l'objet d'un débat public, sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), et chaque projet sera ensuite soumis aux règles en vigueur de concertation et de participation du public.

Au-delà de ne pas artificialiser les sols et de permettre les activités agricoles et économiques à proximité de nos lignes (même si elles sont réglementées pour assurer la sécurité des biens et des personnes) : tous nos projets sont

guidés par la nécessité d'accompagner et de servir les projets et les dynamiques de développement des territoires.

RTE a été l'un des premiers partenaires du Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique piloté par l'AMRF. Pourquoi avez-vous souhaité ce rapprochement avec les élus ruraux impliqués dans la transition énergétique et que reprenez-vous de ces échanges ?

Le réseau de transport d'électricité traverse de très nombreux territoires ruraux, 90% de nos lignes très haute tension y sont installées, et il nous est apparu depuis longtemps naturel de travailler avec l'AMRF. Mais RTE n'est pas seulement un opérateur industriel, il joue aussi un rôle légal d'éclairer le débat public. C'est à ce titre que nous publions des études approfondies sur l'évolution du système électrique. L'initiative du "Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique" s'inscrit pleinement dans cette mission. Cela a été, pour nous, une opportunité de faire de la pédagogie sur le rôle du réseau et sur l'évolution du système électrique dans son ensemble.

C'était aussi une chance d'échanger avec les élus qui vivent avec nos infrastructures, au quotidien, sur leurs territoires. J'espère que ces échanges offrent aux maires des clés pour exercer pleinement leurs nouvelles responsabilités en matière d'énergie, notamment concernant le développement des énergies renouvelables, l'accueil de nouvelles industries et le réseau qui les accompagne. Enfin ces échanges nourrissent la responsabilité sociétale et territoriale de notre entreprise : celle d'un aménageur durable et responsable qui limite l'empreinte de son infrastructure vitale à l'économie du pays.

Beaucoup d'élus alertent sur les choix budgétaires récents. N'est-ce pas le temps de revoir le modèle de rétribution des territoires ruraux notamment à travers l'IFER ? Plus globalement, comment un groupe comme le vôtre appréhende les enjeux de péréquation ?

Grâce à son maillage sur l'ensemble du pays, RTE garantit les mêmes services à tous les territoires, quelle que soit leur situation démographique. Deux principes nous guident : le principe du « timbre-poste », c'est-à-dire une tarification indépendante

de la distance parcourue entre le site d'injection et le site de soutirage ; et le principe de la péréquation tarifaire, identique sur tout le territoire métropolitain continental. Aussi, nos 10 000 salariés répartis sur plus de 150 sites en France participent quotidiennement à la vie économique des territoires et RTE s'engage depuis plusieurs années à favoriser les retombées économiques locales de ses projets. RTE contribue ainsi chaque année à la fiscalité locale directe, notamment dans le cadre de l'imposition forfaitaire sur les pylônes (361 M€) et l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux pour l'ensemble de nos trans-

« Un partage équilibré de l'IFER entre les communes et les EPCI est indispensable pour les collectivités qui accueillent ces ouvrages »

formateurs (IFER) (115 M€). Le développement du réseau repose sur l'évolution de notre infrastructure. Les communes d'accueil de nos lignes et postes électriques, en tant qu'acteurs essentiels proches des citoyens et des projets, jouent un rôle central. Par conséquent, RTE est très sensible au partage équilibré de la valeur entre les communes et les EPCI, indispensable pour les collectivités qui accueillent ces ouvrages.

RTE semble avoir pris conscience plus que d'autres entreprises de ses responsabilités sociales et territoriales, notamment au travers de sa Fondation, dont vous êtes le nouveau président. Comment se décline votre slogan « la ruralité est notre cause » ?

La Fondation RTE est la seule fondation dédiée aux ruralités, elle est indépendante de RTE et de ses projets. La mission de la Fondation RTE, depuis 2008, est d'apporter deux types de soutien aux projets associatifs qui contribuent à la cohésion sociale et à la vitalité des territoires ruraux. D'abord un soutien financier, avec 700 projets soutenus depuis 17 ans, à travers des thématiques très diverses, qui répondent aux enjeux spécifiques des territoires (insertion, habitat, mobilités, tiers-lieux, transitions agricoles, culture). Ensuite avec un soutien humain et une politique forte d'engagement de nos collaborateurs. C'est notamment pour cela que j'ai voulu en reprendre la présidence : la Fondation a besoin de salariés qui s'engagent pour les territoires ruraux.

Outre les soutiens humains et financiers, la Fondation RTE met en visibilité cette cause du monde rural par ses actions partenariales avec d'autres acteurs. Par exemple le programme "Entreprendre la ruralité" ou par le lancement de notre programme "Hors-Champ" qui est dédié aux jeunes et aux femmes dans les territoires ruraux. Sur ces questions de la cause rurale, il faut travailler et

s'investir collectivement pour mettre en visibilité tous les talents et les projets très innovants qui fourmillent au cœur des territoires ruraux. J'invite donc tous les élus à devenir les relais de la Fondation auprès des habitants et des associations de leurs territoires : que ce soit pour s'inspirer de projets exemplaires déjà soutenus qui peuvent répondre à leurs propres besoins ou pour faciliter la mise en réseau, comme le font si bien nos infrastructures. ●

« Mettre en visibilité tous les projets innovants qui fourmillent au cœur des territoires ruraux »

➤ <https://fondation-rte.org>

TDF, AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES RURAUX DEPUIS

Depuis un demi-siècle, TDF connecte les campagnes et accompagne les collectivités dans leurs projets. Aux côtés des élus locaux, nous construisons des réseaux solides pour préparer l'avenir de nos villages.

50 ANS

Découvrez la vidéo anniversaire
"Ceux qui nous lient"

